

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.
Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 7 heures

Public :

Salarié, surveillant et intervenant amenés à travailler dans les métiers de l'eau et de l'assainissement.

Modalité : Présentiel
2h de théorie, 5h de pratique
2 formateurs CATEC®

Evaluation des acquis :

Evaluation orale des connaissances théoriques lors de la formation

Epreuves pratiques réalisées en fin de formation sur un espace d'entraînement et de certification par 2 formateurs CATEC® sur 2 h maximum

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation CATEC® (Valable pour une durée de 36 mois et sous réserve de validation)

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et pratique en Espace d'Entraînement et de Certification (EEC)

Référence AFPI : SEC-02-068

OBJECTIFS

La formation prépare les participants au passage du CATEC® pour devenir surveillant et/ou intervenant CATEC®. Elle couvre les connaissances nécessaires et les compétences pratiques pour assurer la sécurité et l'efficacité des interventions en espaces confinés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

PREREQUIS (attestés par l'employeur)

- ☐ **Commun aux 2 rôles Intervenant et Surveillant**
Notions sur la signalisation temporaire de chantier.
Maîtrise nécessaire à la réalisation de l'intervention et de l'usage des contrôleurs d'atmosphère.
- ☐ **ET pour le rôle Surveillant :**
Notions sur les appareils respiratoires.
Notions sur les équipements de travail en hauteur (tripode, anti-chute à rappel automatique, harnais).
- ☐ **ET pour le rôle Intervenant :**
Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur (tripode, anti-chute à rappel automatique, harnais).
Maîtrise de l'utilisation des EPI (dont le masque auto-sauveteur).

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise

COMPETENCES VISEES

- ☐ C1 – Repérer les risques spécifiques des espaces confinés
- ☐ C1 – Maîtriser les procédures préalables à toute intervention
- ☐ C2 – Utiliser et vérifier les équipements de sécurité et utiliser les moyens et codes de communication
- Pour le rôle SURVEILLANT :**
 - ☐ C2s – Surveiller l'intervention en assurant une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication, ...) jusqu'à la remontée des équipiers.
 - ☐ C3s – Maîtriser les procédures d'alerte et de secours
- Pour le rôle INTERVENANT :**
 - ☐ C3i – Maîtriser les procédures d'évacuation
 - ☐ C4 – Repérer et prévenir les risques en intervention

PROGRAMME DE FORMATION

Présentation du CATEC®

Dangers et risques spécifiques aux interventions en espaces confinés

Rôle des acteurs de la prévention, du surveillant et de l'intervenant

Rappel sur les prérequis (signalisation, port des EPI, détecteurs, etc.)

Règles et procédures d'intervention

Conduite à tenir en cas d'alerte ou d'accident

Mise en situation pratique sur ouvrage sécurisé sur différents scénarios d'alerte ou d'accident

Rôle du surveillant :

Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication...) jusqu'à la remontée des équipiers / Les procédures d'alerte et de secours

Rôle de l'intervenant :

Les procédures d'évacuation de l'espace confiné (suivi de procédure, évacuation calme, information de l'encadrement) / Les risques liés à son activité professionnelle / L'attention aux signes de danger / La communication avec les autres opérateurs / Le compte-rendu des observations qui pourraient être utiles ou compléter la connaissance des risques dans l'espace

Mise en situation sur un Espace d'Entraînement et de Certification

Préparation à l'intervention / Mise en œuvre de la signalisation temporaire de chantier / Sécurisation de la zone de travail / Équipement des opérateurs / Ventilation / Détection préalable
Intervention avec différents scénarii d'incidents et d'alertes

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant